



L'ECHO – Un format qui informe sur la vie de l'association à travers les actions en cours.

Pour réaliser chacun des exemplaires de l'ECHO, des adhérents sont sollicités pour apporter de l'information sur l'activité qu'ils pratiquent au sein de celle-ci, enrichissant ainsi le contenu de l'ADPGHD et donc la connaissance au profit de tous.

Au sommaire du numéro 76 :

Page 2 – Les divers groupes de travail.

Page 3 – Invitation à la lecture.

Page 4 – Récit : Un appelé dans les années trente 3/3.

Page 11 – 80 ans d'un oubli bien amer.

Page 24 – Echos d'HEMER et de DORTMUND.

Page 31 – Christian LASSEUR communique.

- **Le petit mot du bureau.**

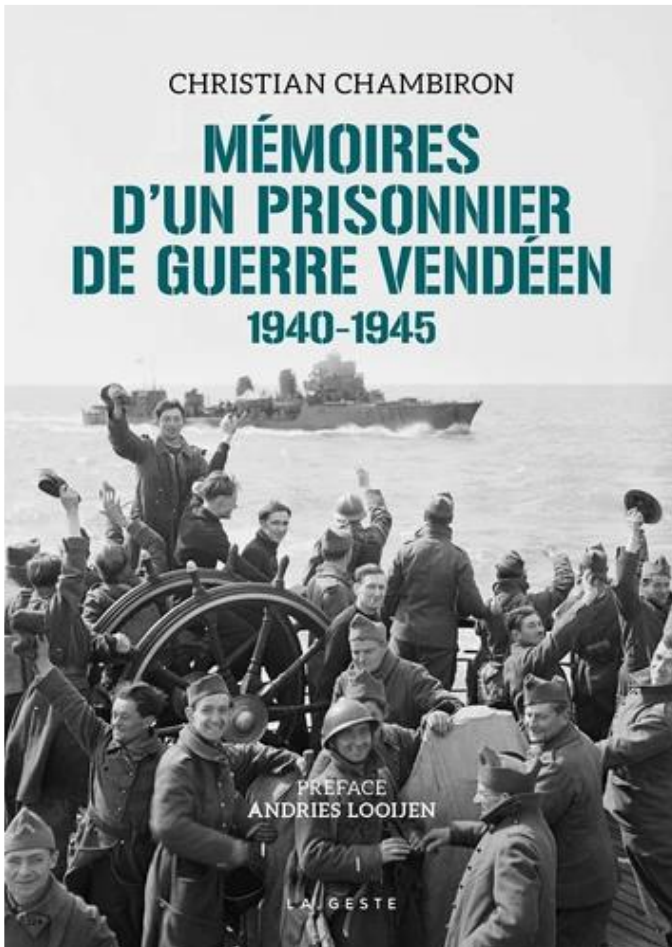




L'ECHO DE L'ADPGVD
N° 76 AVRIL 2025

3

INVITATION A LA LECTURE



L'auteur retrace le parcours d'un prisonnier de guerre grâce au carnet de notes de son grand-père vendéen. Ses notes, des milliers de soldats prisonniers auraient pu les écrire. La captivité, le travail forcé, la brutalité du système nazi, la faim, le poids de la séparation du foyer et du pays sont autant d'épreuves vécues par plus de 1 600 000 français en Allemagne. Il ressort de l'ouvrage une vision plus précise de ce que fut la captivité et les conditions de vie des soldats captifs au milieu du Reich Allemand. Un livre hommage à des générations d'hommes que la Nation a longtemps injustement sous-estimés et qui pour se protéger se sont le plus souvent réfugiés dans le silence.

Date de parution : 03/10/2024

Editeur : La Geste

EAN : 9791035324643

ISBN : 979-10-353-2464-3



RECIT

UN APPEL DANS LES ANNEES TRENTE 3/3

Puni à recopier le règlement de chambrée et à remplacer le cadre qui avait brûlé dans le poêle pour nous réchauffer, j'empruntai donc le règlement de la chambrée voisine et le recopiai de ma plus belle écriture ; mais, incorrigible farceur, j'en inversai les prescriptions :

"Devoirs du chef de chambre :

"Je ne me lèverai pas le premier ; je ne ferai pas lever mes hommes ; je ne ferai pas aérer la chambre, ne la ferai pas balayer ; etc..."

Quand je quittai la caserne, il était toujours en place et nos successeurs ont dû bien rigoler en le lisant ! En 1939, je ne fus pas logé dans le même bâtiment et n'eus pas l'occasion de vérifier sa présence... Dommage !

Les charmes d'une ville de garnison.

Verdun-sur-Meuse comptait alors 16.500 habitants, dont moitié de militaires de carrière, et 12.000 hommes de troupe.

Cela signifie que, lors de nos sorties en ville, on rencontrait toujours une centaine de galonnés de tous grades, du simple sergent au colonel, et que la main droite ne quittait guère le calot ou le képi.

C'était bien l'armée du salut !

Il faut noter que les salués étaient aussi embêtés que nous, car il leur fallait rendre le salut aux centaines de troupiers croisés sur leur chemin. Mais "les marques extérieures de respect" font partie du règlement, et le sacro-saint règlement repose sur "la tradition".

...



Le narrateur à gauche



... La tradition exige aussi qu'un régiment récompensé pour des faits d'armes remontant au Premier Empire jouisse encore de certains privilèges, plus d'un siècle après. Ce n'était pas le cas du nôtre. J'ignore de quel méfait collectif nos anciens s'étaient rendu coupables, ni à quelle époque ; mais nous en étions toujours responsables et notre malheureux 150^{ème} était puni... à perpétuité ! De fait nous n'avions pas droit à la fourragère rouge de la légion d'honneur, mais seulement à la verte et jaune de la médaille militaire. On s'en foutait d'ailleurs complètement !

Ce qui était moins drôle, c'est que nous n'avions pas droit aux permissions de trente-six heures en fin de semaine, mais seulement à celle de vingt-quatre. Pour ceux dont la famille habitait en région parisienne, il était pratiquement impossible de la rejoindre pour si peu de temps au départ de Verdun : étant donné les horaires des trains et leur vitesse de croisière, il aurait fallu se donner rendez-vous en gare de l'Est et se faire rapidement la bise entre l'aller et le retour. Alors, les Bretons...

Et pourquoi demander une perme de vingt-quatre heures pour errer dans Verdun où l'on se rasait assez comme cela pendant notre dimanche de liberté ?

Quand j'y séjournai, elle suait encore toute la tristesse des combats de 1916, le deuil des centaines de milliers de martyrs des deux camps, tombés à Vaux ou à Douaumont. Quelques boutiques mal éclairées, quelques bistrotts, un seul grand café fréquentable, quelques restaurants aux tarifs prohibitifs pour nos maigres bourses, un cinéma, une piscine couverte, oui, mais dont l'entrée ne nous était permise que pendant deux heures le dimanche matin.

Comme "l'ami Bidasse" de la chanson, on passait le temps en déambulant au long des trottoirs, regardant les enseignes des commerces : tailleurs pour uniformes d'officiers, marchands de dragées, un coiffeur nommé Absolon !

Quand on venait de toucher la solde, on se payait un verre au Grand Café. Le dimanche après-midi, un orchestre entièrement féminin y jouait, assez bien d'ailleurs, des valse de Strauss, de Lehar, et autres viennoiseries. Il y avait notamment une clarinettiste, jolie petite blonde, malheureusement affligée d'un strabisme convergent ; il fallait voir ses yeux fixant le cornet de son instrument, c'était fascinant !

Un soi-disant chansonnier "des Concerts Parisiens" complétait le programme. C'était un gros rougeaud, étouffant dans son col de celluloïd et sa cravate à système. Persuadé du renouvellement de la clientèle, il resservait toujours le même répertoire et les mêmes blagues. Quand trois consommateurs entraient ensemble dans la salle, il les accueillait invariablement de sa spirituelle plaisanterie :

— Et voici maintenant le célèbre trio gaulois : Ver, Cinge et Torix. Ah ! Ah ! Ah ! (gros rire). ...



... A force de traîner devant les restaurants, et toujours tourmentés par la fringale, nous avons fini par en trouver un dans nos prix. Nous étions cinq dans notre petit groupe, et le patron, sur notre promesse de lui être fidèles, nous consentit le tarif de cinquante francs pour l'ensemble. Séduit par notre impeccable présentation, et peut-être aussi par nos galons – à Verdun c'était une référence – il poussa la gentillesse jusqu'à nous installer dans une petite salle au premier étage, où nous étions seuls ! le rêve... d'autant plus qu'il y avait là un piano : dès lors après le repas, Schullmann pouvait accompagner Striberny qui apportait son violon, et nous passions d'agréables moments.

Le service du déjeuner était assuré par une charmante brunette, nommée Raymonde. Nous en étions tous un peu amoureux, mais elle n'avait pas froid aux yeux, étant habituée à côtoyer des militaires. Après son service, elle remontait à notre étage et venait s'asseoir bien gentiment avec nous pour profiter du concert. On se cotisait pour lui donner un bon pourboire et on se séparait après un petit bisou bien sage. Il ne restait plus qu'à reprendre tristement le chemin de Thierville pour rentrer à la caserne.

L'heure limite de rentrée était vingt-et-une heures et, pour rien au monde, on n'aurait devancé ce dernier délai. Plutôt se traîner sur les cinq cents derniers mètres, que de perdre quelques minutes de liberté. Pourtant, quand je fus nommé caporal-chef, ayant le droit de rentrer qu'à vingt-trois heures, je continuai à revenir avec mes copains... Qu'aurais-je fait, sur ce chemin désert, sinon provoquer les hurlements de tous les chiens des villas riveraines ?

...





... *Une chambre en ville*

Un triste dimanche, déambulant après le repas dans le quartier de la cathédrale, notre attention est attirée par une pancarte accrochée à la porte d'une maison de bonne apparence : "Chambre à louer".

Concertation des cinq compères. On sonne. Une brave dame vient ouvrir. Notre demande l'étonne un peu : des appelés du contingent qui veulent louer une chambre en ville ? Ça ne se voit pas souvent. On lui explique le coup des permissions de vingt-quatre heures... On pourrait venir dès le samedi soir, passer le dimanche et, à tour de rôle, deux d'entre nous pourraient coucher dans un bon lit. On pourrait y apporter des objets personnels, des livres, etc... toutes choses impossibles à posséder à la caserne.

Le prix est honnête... A nous cinq, on peut faire face. Schulmann, qui est le plus argenté, exhibe quelques billets, et, sur notre promesse solennelle de ne jamais amener de femmes, la propriétaire finit par accepter.

Alors c'est la vie de château ! Dès que nous le pouvons, nous accourons à la chambre. Chacun de nous possède une clé. On établit un roulement pour l'usage du lit. Foy et Schulmann en profitent pour apporter de vêtements civils ; cela facilite leurs conquêtes, et surtout, leur donne accès à tous les lieux interdits aux troupiers. Mais gare à eux s'ils sont reconnus par un gradé du régiment ! Schulmann se fit prendre une fois, mais un petit cadeau adroitement remis fit perdre la mémoire au sous-officier préparant son rapport.

Il m'était, certes, bien agréable de coucher de temps à autre dans notre bon lit, à l'abri du vacarme habituel de la chambrée, mais mon absence prolongée était parfois mise à profit par les quelques énergumènes de mon peloton. C'est ainsi qu'un dimanche soir, j'eus la surprise de découvrir deux de mes gaillards, totalement ivres, ronflant par terre à l'abri d'un parasol qu'ils avaient "emprunté" à la terrasse d'un café.

D'autres exploits du même genre se répétèrent. Non contents de compléter à leur manière le mobilier réglementaire par des objets insolites dont il fallait se débarrasser d'urgence avant l'appel du lundi matin, ils furent saisis d'une passion pour les animaux, et il fallut héberger successivement un chat, un chien et un corbeau ! C'est ce dernier qui nous causa le plus de soucis : il se perchait sur les paquetages, causant des effondrements à répétition, sur les râteliers d'armes où il faisait ses besoins sans vergogne. On avait beau ouvrir les fenêtres en grand, impossible de le faire sortir... Il voletait à travers la chambrée, se heurtant au tuyau branlant du poêle, au risque de provoquer une avalanche de suie.

...



... Je voyais déjà la tête du sergent Verdière quand il rentrerait pour l'appel matinal... Heureusement, on réussit à attraper à temps le volatile, et à le fourrer dans le poêle éteint. L'appel terminé sans incident, les croassements redoutés ne s'étant pas produits, on profita de son ébahissement pour lui faire prendre un envol définitif vers ses congénères, fort nombreux dans la campagne environnante.

Ces quelques énergomènes m'ont causé bien des sueurs froides et de belles colères. Mais au fond, ils rompaient la monotonie quotidienne et me fournissaient un vivier abondant d'hommes de corvées quand j'étais de semaine.

Je dois reconnaître que je n'aurais pas pu les maîtriser les soirs de "cuite", si j'avais dû me contenter de l'autorité de mes galons. Heureusement, il y avait Faramus ! Brave garçon, le plus grand et le plus fort de nous tous. Il avait vite fait de secouer les sacs à vin et de les allonger sur leurs lits. Ils se calmaient rapidement, ne tenant pas à prendre une raclée qu'ils avaient pourtant bien méritée.

Le "Père" du régiment.

Si notre premier Colonel Duplouy, ne nous a pas laissé un grand souvenir, il n'en a pas été de même de son successeur, le Colonel Dody. Celui-là a su marquer son territoire et dynamiser ses subordonnés. Le jour même de son arrivée après les cérémonies d'usage, on le vit partout. Pas un coin ni un recoin du casernement où il ne promênât sa grande silhouette athlétique.

Il était bien décidé à gagner rapidement ses étoiles, et de fait, nous l'avons retrouvé en 1939 Général de Brigade. Il nous imposa beaucoup d'efforts, marches, exercices, manœuvres, mais ses exigences étaient compensées par le soin qu'il prenait pour améliorer nos conditions de vie.

J'étais à la cantine, le soir où il arriva, suivi d'un sous-officier porteur d'une balance. Allant droit au comptoir, il se saisit d'un casse-croûte et en fit peser les éléments. Bien entendu, le cantinier n'avait pas respecté les quantités prévues par le règlement. Goûtant ensuite différents aliments, ainsi que le vin, il fit la grimace et, annonçant au gargotier une prochaine visite impromptue, l'invita à être plus honnête et à baisser ses prix.

N'ayant pas le pouvoir de résilier son contrat, il décida de le concurrencer. Pour cela, il créa dans dans chaque bataillon un "foyer" géré par un soldat, où l'on pouvait acheter les mêmes produits à des prix bien inférieurs à ceux de la cantine.

...



... Quand nous faisons la marche hebdomadaire d'endurance de 25 ou 30 km dans les collines pelées, vers Fleury ou Douaumont, il n'était pas rare de le rencontrer. Il se tenait à un carrefour, descendait de son cheval et, arrêtant quelques hommes au hasard, soupesait le sac, vérifiait si les lingots de fonte étaient bien dans les cartouchières, et inspectait les semelles des brodequins.

Un matin, il arriva pendant une pause. Il nous vit nous précipiter vers les marchands ambulants qui nous suivaient habituellement, pour acheter des victuailles. Appelant quelques soldats, il leur demanda ce qu'on leur avait distribué avant le départ : une tranche de pain, une petite boîte de pâté ou de sardines pour quatre et un quart de café. Il fit venir les gradés et leur passa un bon savon.

— Je ne veux plus voir un seul homme acheter de la nourriture. Vous devez leur fournir des rations suffisantes ! Il est inadmissible de demander à ces garçons de marcher cinq ou six heures le ventre vide !

Un autre jour, il entre au réfectoire au début du repas.

— A vos rangs, fixe !

— Repos, continuez...

Il arpente les rangées de tables et manque de pot, s'arrête à la mienne. Il prend une fourchette et pique un morceau de viande dans le plat. Il mange... pique un autre morceau, puis encore un... En tout, il en a avalé cinq.

— La viande est bonne, dit-il, et il tourne les talons. Je me lève :

— Pardon, mon Colonel, mais il faudrait me faire remplacer les cinq rations que vous avez prélevées dans notre plat.

— Quoi ? J'ai mangé cinq rations ?

— Oui, mon Colonel, les parts de cinq hommes.

IL n'en revient pas ! Il saisit le plat, me le colle dans les bras et me dit :

— Suivez-moi !

Direction la cuisine... Une bonne engueulade pour le sergent d'ordinaire, et je reviens triomphalement à ma table, avec mon plat garni de viande jusqu'à ras-bord.

...



... Comment résister à un tel homme ? Comment lui en vouloir, même le jour où le régiment devant participer, à Varennes-en-Argonne, à une cérémonie avec les anciens Combattants américains, il refusa les cars que ceux-ci avaient prévus pour notre transport et décida que nous irions à pied !

Un seul personnage refusa de lui obéir "sans hésitation ni murmure". C'était le médecin-commandant. L'un voulant maintenir les effectifs au plus haut niveau, l'autre refusant de laisser sortir ses patients de l'infirmierie avant de les avoir remis en pleine forme.

C'était un conflit perpétuel, ou chacun à son tour essayait de marquer des points.

C'est le médecin qui eut le dernier mot. La caserne étant envahie par les rats, le Colonel demanda au Service de Santé de préparer du poison. Des jours passèrent, sans réponse. Le Colonel s'impatienta et envoya une note comminatoire :

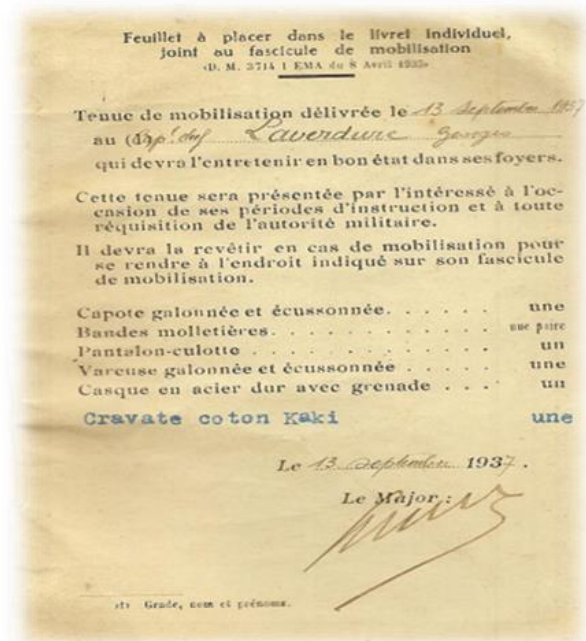
— Qu'attendez-vous pour donner suite à ma demande ?

Réponse : — Tant que vous ne nous aurez pas indiqué EXACTEMENT le nombre de rats à détruire, il ne nous sera pas possible de préparer la quantité de doses de poison nécessaires !

Le Colonel prit un coup de sang, mais il n'insista pas. Il avait compris la leçon. Et les rats continuèrent à pulluler !

Je terminai ma période militaire en septembre 1937. Réserviste, je repartais avec ma tenue de mobilisation, en étant persuadé de ne pas avoir à m'en servir de sitôt.

Hélas, deux ans après, c'est une affiche de mobilisation partielle qui me ramènera dans cette même caserne que je venais de quitter !





80 ANS D'OUBLI BIEN AMER !

En ce quatre-vingtième anniversaire de la libération des stalags, c'est bien de l'amertume que je ressens due à l'absence de considération de la république à l'égard de nos pères.

Il est plus facile pour elle de les associer à la débâcle subie en 1940. Evitant du même coup de reconnaître son entière responsabilité par impréparation, et sa toute confiance envers des chefs militaires imbus de leurs grades et de leurs aveuglantes certitudes.

Nos prisonniers sont alors considérés au mieux, comme les victimes expiatoires de la défaite, voire ses responsables. Devenus en captivité les "enfants chéris du maréchal" et par là même, associés au pétainisme et à la collaboration pour le travail forcé effectué en Allemagne.

Soumis à ce travail forcé, il leur sera reproché de ne pas avoir résisté ou fui, par tous ceux qui n'étant pas à leur place, se posent en moralistes, glosant à leur aise.

Progressivement libérés dès avril 1945, ils rentrent en France par divers moyens. C'est de la déception qu'ils vont ressentir. Le pays semble indifférent à leur retour, cette indifférence masquée par la propagande, les fastidieuses opérations de démobilisation accompagnées de démarches nombreuses pour faire valoir leurs droits.

La France qu'ils avaient quittée, ils ne la reconnaissent pas. Les premières villes traversées marquées des stigmates de la guerre, destructions, misère et pénuries, et il y a encore en avril 1945 des poches allemandes à neutraliser, à La Rochelle, Lorient, Saint-Nazaire et Dunkerque et par ailleurs, à Royan et la pointe de Grave, voilà ce qu'ils découvrent.

Le foyer qu'ils retrouvent n'est plus exactement le même. Cinq années ont passé, vécues sans eux. La vie ici a continué, modifiant tout. Il leur faut se réhabituer entre époux, ne pas être un étranger pour les enfants grandis, retrouver des parents vieillissés, ou les chercher parmi les tombes au cimetière avec quelquefois d'autres proches, victimes de la guerre. Mais aussi des épouses ou des fiancées disparues.

D'autres ne retrouvent rien de leur vie passée, tels ces prisonniers d'origine juive, protégés par la convention de Genève, mais que le génocide rend orphelins et que la spoliation de leurs biens, privent maintenant de tout.

...



... Ceux qui, paysans, retrouvent la ferme familiale reprennent petit à petit une vie assez semblable à ce qu'elle était. Les salariés, malgré les lois qui prescrivent leur réemploi en priorité, ont d'énormes difficultés à se réemployer. Les artisans retrouvent quelquefois leur petit atelier, mais les commandes seront rares encore longtemps. Que peuvent-ils tous espérer d'une France divisée, déchirée par quatre années d'un régime politique collaborationniste. Une France ruinée, abîmée ou tout est à reconstruire.

Mais il y a ceux qui ne sont pas rentrés, morts en Allemagne de maladie, de maltraitance, d'accident au travail forcé, ou sous les bombardements. Là ce sont les familles qui doivent vivre, sans un père, un fils ou un mari.

Cette France qui encore quelques mois après sa libération, classe les bons et les mauvais à coup de procès, quelquefois expéditifs, et de manœuvres politiques.

Cette France-là ne les intéresse pas. Alors ils se regroupent en associations, ils s'y retrouvent et prolongent une très forte et très particulière solidarité née en captivité. Ils recréent même les journaux des camps pour s'informer, se recontacter, s'entraider. Ces associations dureront pour beaucoup, tant qu'il y aura des survivants.

Un ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, créé dès la libération, s'investit pour les aider au mieux, mais avec très peu de moyens.

Des livrets sont imprimés, permettant aux rapatriés de trouver une maison du prisonnier, et de connaître les aides auxquelles ils ont droit.

Mais aussi des livrets destinés spécifiquement aux prisonniers, les informant du déroulé de la guerre en France pendant leur emprisonnement. Ces livrets mettent en valeur l'action des résistants et des Alliés, vainqueurs de l'ennemi. L'esprit de cette démarche les positionne automatiquement hors d'une quelconque reconnaissance. Pire même, les mets dans la position de ceux, qui par leur défaite au combat, a offert le pays maintenant détruit, à l'ennemi.

La France pour effacer la défaite, la collaboration et les règlements de compte, devait se chercher des héros pour moraliser son image.

Les résistants, et les soldats français engagés avec les troupes alliées font l'affaire. A coups de commémorations, des lieux, des dates, des noms sont régulièrement mis en exergue. De grandes commémorations sont décrétées tous les dix ans pour le débarquement des alliés en Normandie. Un jour férié est offert au peuple à la date anniversaire de la capitulation de l'Allemagne.

...



... Puis après avoir occulté longtemps la responsabilité de la collaboration à la déportation et la spoliation de leurs biens des français d'origine juive, on ne cesse plus de leur accorder à juste raison, et peut-être de façon expiatoire, tous les moyens médiatiques pour recueillir les récits des derniers témoins survivants, et instruire le monde sur toute l'horreur de la shoah.

Mais pourquoi, 1 800 000 Français, victimes eux aussi, et bien au-delà de la captivité, n'ont pas droit à la reconnaissance du malheur dans lequel la France les a jetés. Tous gratifiés du titre "d'ancien combattant prisonnier de guerre" n'en sont pas pour autant glorifiés, mais plutôt qualifiés de vaincus. Les 51000 prisonniers morts en Allemagne, ne comptent-ils pour rien ? Les séquelles physiques, psychiques, les désagréments familiaux consécutifs à l'absence, de ceux qui sont revenus, ne comptent-ils pour rien ? Les cinq ans de jeunesse perdues à jamais pour rien non plus ? Mais alors est-ce pour ne pas se pencher sur les véritables responsabilités qu'on préfère l'oubli à la vérité, et ne pas reconnaître leur sacrifice ?

80 ans après, seuls quelques historiennes et historiens, écrivains, descendants s'en préoccupent et nous instruisent du destin de ces hommes.

C'est donc avec amertume que ce mois d'avril, j'aurai une pensée émue, pas seulement pour mon père, mais aussi pour tous ses camarades aujourd'hui disparus.

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

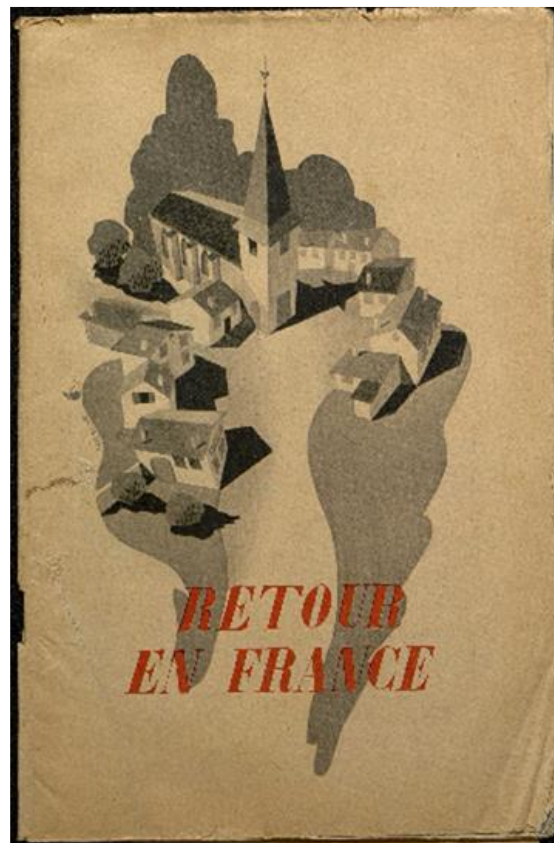


Quelques affiches et documents concernant les 1 200 000 PG de retour en 1945.

(Documents pas très nets, mais qui donnent une idée de l'information à la fois utile, mais aussi propagandiste, faisant bien comprendre aux PG de retour, qu'ils n'étaient qu'une partie des problèmes à affronter)



L'ECHO DE L'ADPGHD
N° 76 AVRIL 2025





L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 76 AVRIL 2025

II. L'ACCUEIL DES RAPATRIÉS

Le Ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés a voulu faire de l'Accueil une œuvre nationale et non simplement administrative. C'est dans le but d'intéresser à cette tâche toutes les catégories de Français qu'ont été créés, dans chaque département, des Comités départementaux d'accueil au sein desquels les Associations de prisonniers et de déportés jouent un rôle prépondérant.

L'accueil se présente sous deux aspects bien distincts : accueil immédiat et accueil à long terme.

A. — Accueil immédiat

Sous ce terme est désigné l'ensemble des opérations destinées à faciliter le transport, le ravitaillement et l'hébergement des rapatriés jusqu'à leur lieu de destination. Ces opérations s'échelonnent à partir des Centres d'accueil frontaliers ou Centres de Rapatriement jusqu'aux Centres départementaux en passant par les Centres de transit et les Centres de gare.

a) CENTRES DE RAPATRIEMENT.

Primitivement, il avait été prévu de faire effectuer dans les centres frontaliers — ou au centre de transit de Paris (assimilé à un centre frontalier) — toutes les formalités dites de rapatriement :

- Réception d'identité;
- Sécurité militaire;
- Visite médicale;
- Prime d'accueil et colis de route.

Mais le souci d'accélérer le retour des rapatriés a amené le Ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, à limiter à l'indispensable les formalités frontalières, laissant ainsi aux Centres d'accueil départementaux le soin d'effectuer les autres formalités.

Transport. — Si le rapatrié ne trouve pas sa famille ou son domicile légal, il pourra obtenir un bon de transport pour la rejoindre où elle se trouve. Il s'adressera à la Direction départementale des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, en présentant une attestation du maire de sa commune.

b) CENTRES D'ACCUEIL DÉPARTEMENTAUX.

Chaque rapatrié — prisonnier, déporté politique ou travailleur déporté — doit, dès son arrivée, se présenter au Centre d'accueil départemental, installé au chef-lieu de son département de résidence. Là seront effectuées toutes les formalités qui lui restent à subir d'après les indications de son carnet de rapatriement, à savoir :

- 1° Les formalités prévues au centre de rapatriement et qui n'auraient pas été accomplies :

..... 9



LA FRANCE

LE 18 JUIN 1940

Le général de Gaulle, à Londres :

" Un Français, moi qui pour parler de l'assaut de votre et moi cœur du que que j'ai perdu pour la France ".

Mai 1945 Reims - Berlin

La reconnaissance de la France, reconnue par les alliés, est la reconnaissance d'Allemagne.

DES FRANÇAIS OUTRE-MER

Cédations.
Et ont au sein l'oppression, ils se sont unifié, culte de l'homme éminent de France :

Ils furent des soldats, des éléments, pour les citoyens entre l'été de nos Alliés :

Ils furent l'épave, celui d'un homme qui se battait dans la guerre, ce fut avec les armes combattantes. Par eux, grâce à la R.C. (Région de France) nous avons pu être en France.

DES FRANÇAIS EN FRANCE

Libération.
Et furent les vaincus par des soldes et des gains.
Et furent les hommes qui se battaient avec le pays.
Et furent les hommes de la grande France.
Et furent les hommes, par les unités combattantes, les Forces Françaises de l'Indochine.
Et furent les Français et les hommes d'un pays les Alliés.
Au jour de libération, ils vont passer et toutes les unités, toutes les Vichy et de tous les Forces Françaises d'un pays, pour aller en Allemagne et faire les Français des Alliés.

ÉCARTELÉE

LE 16 JUIN 1940

Le général de Gaulle, à Londres :

" Un Français, moi qui pour parler de l'assaut de votre et moi cœur du que que j'ai perdu pour la France ".

" Dans l'honneur "

La reconnaissance de la France, reconnue par les alliés, est la reconnaissance d'Allemagne.

DES FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Cédations et libération.
Et furent les vaincus, entre les Alliés, ce fut avec les armes combattantes, les Forces Françaises de l'Indochine.
Et furent les hommes de la grande France.
Et furent les hommes, par les unités combattantes, les Forces Françaises de l'Indochine.
Et furent les Français et les hommes d'un pays les Alliés.
Au jour de libération, ils vont passer et toutes les unités, toutes les Vichy et de tous les Forces Françaises d'un pays, pour aller en Allemagne et faire les Français des Alliés.

LIBÉRATION DE LA FRANCE et la LIBÉRATION DE SES FILS DÉTENUS EN ALLEMAGNE

LES COLLABORATEURS

Par bassesse
Par lâcheté
Par intérêt
Ils ont trahi



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 76 AVRIL 2025

VOTRE PAYS A SOUFFERT

LA FRANCE

Les Français ont souffert, pillés, humiliés, privés de liberté de ses souffrances et le sang de ses enfants comme un million de ses enfants.

QUATRE ANNEES DE PRIVATIONS

Nous avons manqué le tiers de notre pain de 69 mai 1940 à 31 juillet 1945.

Nos vêtements ont été 70 % ravalés sans avoir été remplacés de quelque manière que ce soit.

Les Allemands ont pillé nos bijoux, nos livres, nos meubles, nos bijoux, nos bijoux, nos bijoux, nos bijoux.

Les Français de la zone occupée ont souffert. Les enfants, les vieillards, les handicapés ont souffert. Les Français ont souffert de 69 mai 1940 à 31 juillet 1945.

LE COUT DE L'OCCUPATION

Par une seule...	692 milliards
Par les autres...	51 milliards
Par les autres...	43 milliards
Par les autres...	34 milliards
Par les autres...	25 milliards

Il faut ajouter les vols, les pillages, les transports des millions d'armes, les milliards de dépenses, les milliards de dépenses, les milliards de dépenses.

Au total plus de 1.000 milliards.

ILS ONT PILLÉ NOS RICHESSES

Les Allemands ont pillé nos richesses, nos richesses, nos richesses, nos richesses, nos richesses, nos richesses.

LE BILAN DES DESTRUCTIONS

Nos ponts :

- Sur le Rhin : 126 ponts détruits sur 133.
- A Paris : 22 ponts détruits sur 24.
- Plus de 100 ponts détruits sur le Saône.
- Au total : 100 ponts détruits.

Nos chemins de fer :

- Sur le réseau 1939 : 10.000 wagons, 70.000 wagons de voyageurs, 47.000 wagons de marchandises.
- En 1945 : 8.500 wagons, 10.000 wagons de voyageurs, 30.000 wagons de marchandises.

Nos ports :

- Au total 75 ports de commerce détruits sur 110.
- 60 % des ports ont été détruits.
- Au total : 75 ports de commerce détruits sur 110.
- A. Moreau, 117, rue de la République.



L'ECHO DE L'ADPGHD N° 76 AVRIL 2025

TOUT RESTE A FAIRE

« Bien s'inspirent de l'élan des Français de tous les partis, réunis dans le même vœu, à l'émancipation, de commencer avec nous de cette idée de nation aux devoirs présents et communs à tous les Français. »

François Mauriac.

Vous aller croire que bien des choses de vous vont. Des injustices subsistent, car les droits n'ont pas toujours été la même action. Des problèmes simples à résoudre restent un empêchement. Des tentatives d'anticipation sont restées vaines.

Mais vous le savez, c'est vrai.
Mais en réfléchissant comme vous.

Ce qui nous déplaît, ce qui nous a conduit pour la liberté en nous-même sans doute comme vous.

Mais nous avons relevé les dernières pages. Nous avons réparé les pages perdues.

Tout reste à faire. Ce que nous voulons est simple, c'est nous en rendre compte et à la fois en nous en rendre compte.

« Ce n'est pas révolution, la plus grande de nos libertés, que la France, toute les années défilantes et sur les frontières, a commencé d'acquiescer. Ce n'est pas, à ce point, que les gens dans le monde, se figurent nous le reconnaître, après le dernier coup de canif, une France politiquement indépendante, maintenant, pour ce qui nous a été donné, nous sommes une France entière. Dans le monde de nos libertés, il se agit en ce moment même une France politiquement indépendante, mais les autres sont à nous maintenant. » (Discours de Gaston De Gaulle, 17 avril 1942).

Vous savez que le vieil et le français est à nous, dans son ensemble. Economie, finances, justice, éducation. Tout est à reconstruire et à moderniser.

« Ce n'est pas l'esprit d'union dans le travail que le Conseil national de la Résistance a établi un programme, c'est de défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, établir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa liberté, au monde. »

« Nous devons ériger la France dans une telle situation, nous à l'heure de nos libertés, nous à l'heure de nos libertés. »

François Mauriac, 13 décembre 1942.

Mais il nous reste à faire.
C'est la vie que vous voulez.
La France, l'Union française, les pays francophones, l'Europe, la paix en France, nous les reconstruire et à reconstruire.
C'est la vie, c'est la vie de nos vies, nous nous en rendons compte maintenant et nous nous en rendons compte maintenant.
Travaillez.
Lutter pour la République française. A justice sociale et la paix entre les peuples.
Vous reconstruire nous nous en rendons compte et nous nous en rendons compte avec un grand esprit national.



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 76 AVRIL 2025

VOUS ET NOUS

Dans notre France pillée, ravagée, désorganisée, nous vous attendons. L'armée française que vous aviez connue n'existe plus. L'influence de la France dans le monde ne correspond plus à ses possibilités réelles.

VOUS AVEC NOUS

Ensemble, relevons nos ruines. Par un ordre social nouveau, associons le peuple entier à l'effort de production. L'esprit de la Résistance doit s'incarner dans une nouvelle unité populaire. L'esprit de la Libération doit animer notre politique dans la France d'aujourd'hui et dans le monde.

Vous avez lutté et résisté.
Nous avons lutté et résisté.
Maintenant, luttons et construisons ensemble.

TELLES SONT LES CONDITIONS
DE LA GRANDEUR FRANÇAISE

- Grâce à la victoire péroratoire de l'Europe occidentale, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Australie.
- Grâce à la puissance et à la vitalité de nos territoires d'outre-mer.
- Grâce à la variété de nos nouveaux alliés et alliés d'élite.
- Grâce au prestige que la France a gagné par son rôle et son sacrifice pendant la guerre.
- Grâce à la Résistance qui a sauvé la France, dans ses véritables intérêts.

IL NOUS SUFFIT A TOUS DE VOULOIR ET D'OSER

(Texte de l'Union Nationale Française, Paris, le 10.11.1944)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
ACQUÉRISSON	3
I. LES ÉLÉMENTS DE L'ORGANISATION ET DU DÉVELOPPEMENT	
a) L'ÉLÉMENT HUMAIN	5
b) L'ÉLÉMENT MATÉRIEL	6
II. L'ÉLÉMENT FINANCIER	
a) L'ÉLÉMENT FINANCIER	8
b) L'ÉLÉMENT FINANCIER	10
III. LES DÉPENSES ÉCONOMIQUES	
a) L'ÉLÉMENT FINANCIER	12
b) L'ÉLÉMENT FINANCIER	13
c) L'ÉLÉMENT FINANCIER	14
d) L'ÉLÉMENT FINANCIER	15
e) L'ÉLÉMENT FINANCIER	16
f) L'ÉLÉMENT FINANCIER	17
g) L'ÉLÉMENT FINANCIER	18
h) L'ÉLÉMENT FINANCIER	19
i) L'ÉLÉMENT FINANCIER	20
j) L'ÉLÉMENT FINANCIER	21
k) L'ÉLÉMENT FINANCIER	22
l) L'ÉLÉMENT FINANCIER	23
m) L'ÉLÉMENT FINANCIER	24
n) L'ÉLÉMENT FINANCIER	25
o) L'ÉLÉMENT FINANCIER	26
p) L'ÉLÉMENT FINANCIER	27
q) L'ÉLÉMENT FINANCIER	28
r) L'ÉLÉMENT FINANCIER	29
s) L'ÉLÉMENT FINANCIER	30
t) L'ÉLÉMENT FINANCIER	31
u) L'ÉLÉMENT FINANCIER	32
v) L'ÉLÉMENT FINANCIER	33
w) L'ÉLÉMENT FINANCIER	34
x) L'ÉLÉMENT FINANCIER	35
y) L'ÉLÉMENT FINANCIER	36
z) L'ÉLÉMENT FINANCIER	37
aa) L'ÉLÉMENT FINANCIER	38
ab) L'ÉLÉMENT FINANCIER	39
ac) L'ÉLÉMENT FINANCIER	40
ad) L'ÉLÉMENT FINANCIER	41
ae) L'ÉLÉMENT FINANCIER	42
af) L'ÉLÉMENT FINANCIER	43
ag) L'ÉLÉMENT FINANCIER	44
ah) L'ÉLÉMENT FINANCIER	45
ai) L'ÉLÉMENT FINANCIER	46
aj) L'ÉLÉMENT FINANCIER	47
ak) L'ÉLÉMENT FINANCIER	48
al) L'ÉLÉMENT FINANCIER	49
am) L'ÉLÉMENT FINANCIER	50
an) L'ÉLÉMENT FINANCIER	51
ao) L'ÉLÉMENT FINANCIER	52
ap) L'ÉLÉMENT FINANCIER	53
aq) L'ÉLÉMENT FINANCIER	54
ar) L'ÉLÉMENT FINANCIER	55
as) L'ÉLÉMENT FINANCIER	56
at) L'ÉLÉMENT FINANCIER	57
au) L'ÉLÉMENT FINANCIER	58
av) L'ÉLÉMENT FINANCIER	59
aw) L'ÉLÉMENT FINANCIER	60
ax) L'ÉLÉMENT FINANCIER	61
ay) L'ÉLÉMENT FINANCIER	62
az) L'ÉLÉMENT FINANCIER	63
ba) L'ÉLÉMENT FINANCIER	64
bb) L'ÉLÉMENT FINANCIER	65
bc) L'ÉLÉMENT FINANCIER	66
bd) L'ÉLÉMENT FINANCIER	67
be) L'ÉLÉMENT FINANCIER	68
bf) L'ÉLÉMENT FINANCIER	69
bg) L'ÉLÉMENT FINANCIER	70
bh) L'ÉLÉMENT FINANCIER	71
bi) L'ÉLÉMENT FINANCIER	72
bj) L'ÉLÉMENT FINANCIER	73
bk) L'ÉLÉMENT FINANCIER	74
bl) L'ÉLÉMENT FINANCIER	75
bm) L'ÉLÉMENT FINANCIER	76
bn) L'ÉLÉMENT FINANCIER	77
bo) L'ÉLÉMENT FINANCIER	78
bp) L'ÉLÉMENT FINANCIER	79
bq) L'ÉLÉMENT FINANCIER	80
br) L'ÉLÉMENT FINANCIER	81
bs) L'ÉLÉMENT FINANCIER	82
bt) L'ÉLÉMENT FINANCIER	83
bu) L'ÉLÉMENT FINANCIER	84
bv) L'ÉLÉMENT FINANCIER	85
bw) L'ÉLÉMENT FINANCIER	86
bx) L'ÉLÉMENT FINANCIER	87
by) L'ÉLÉMENT FINANCIER	88
bz) L'ÉLÉMENT FINANCIER	89
ca) L'ÉLÉMENT FINANCIER	90
cb) L'ÉLÉMENT FINANCIER	91
cc) L'ÉLÉMENT FINANCIER	92
cd) L'ÉLÉMENT FINANCIER	93
ce) L'ÉLÉMENT FINANCIER	94
cf) L'ÉLÉMENT FINANCIER	95
cg) L'ÉLÉMENT FINANCIER	96
ch) L'ÉLÉMENT FINANCIER	97
ci) L'ÉLÉMENT FINANCIER	98
cj) L'ÉLÉMENT FINANCIER	99
ck) L'ÉLÉMENT FINANCIER	100

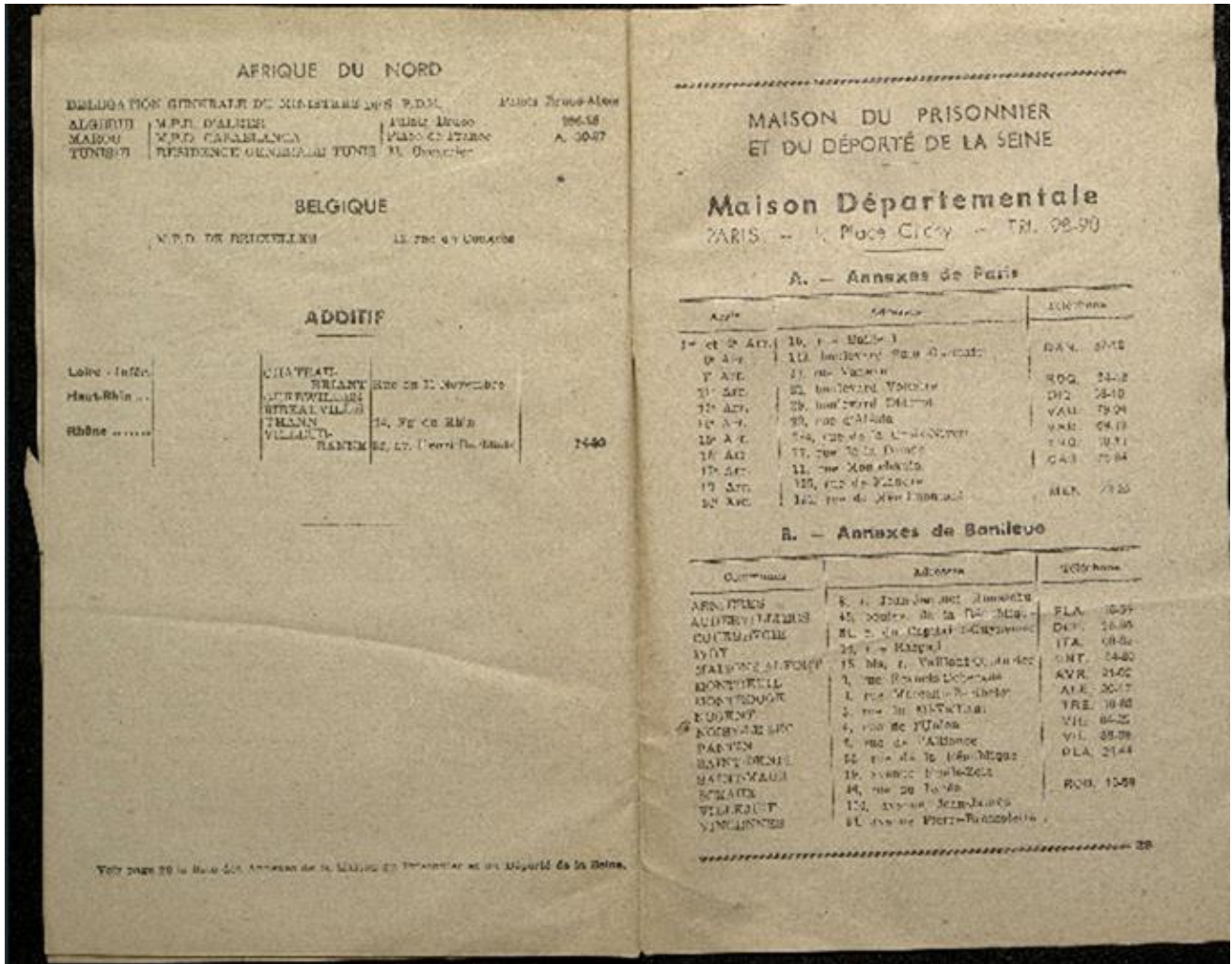


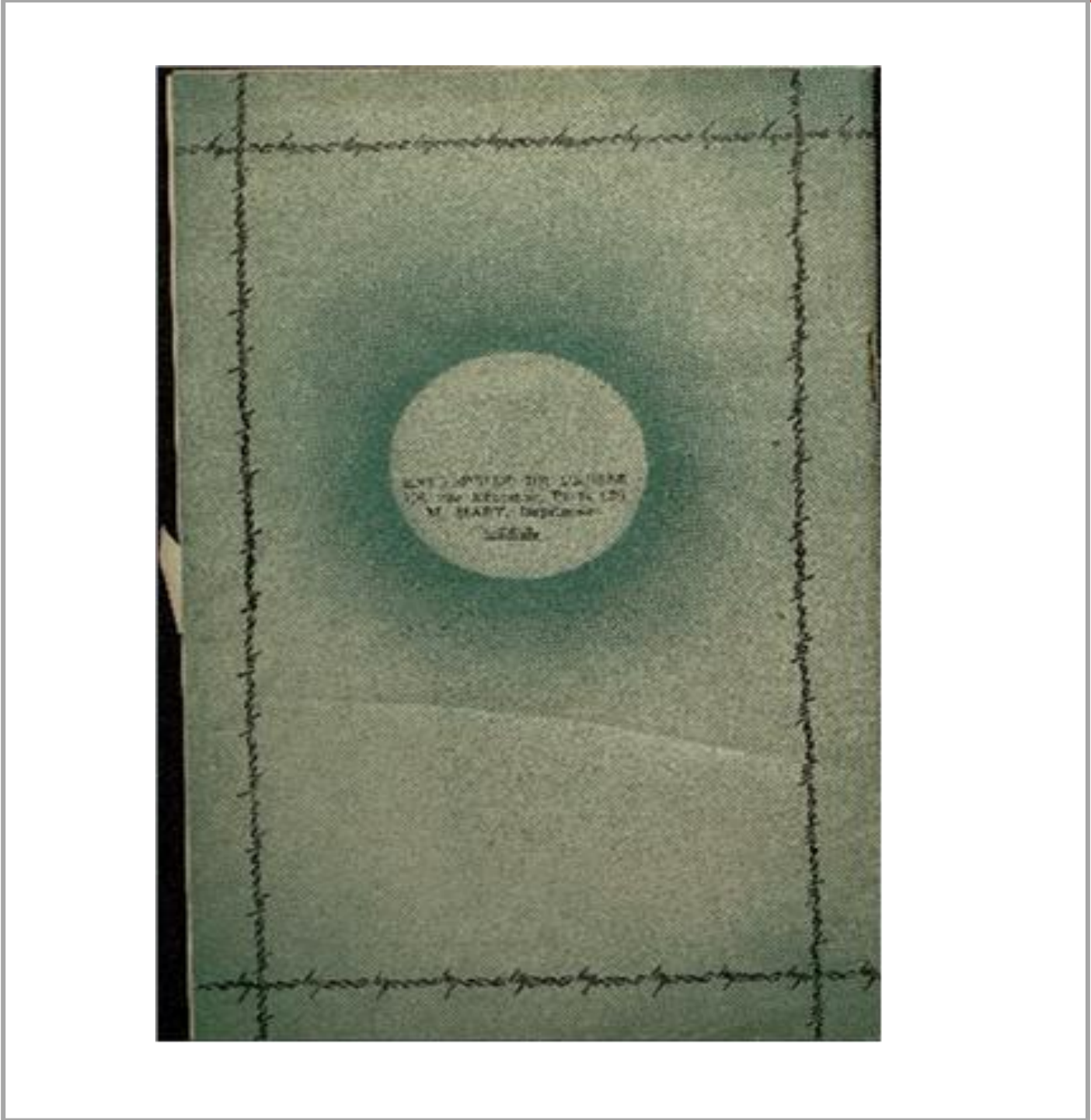
L'ÉCHO DE L'ADPGHD

N° 76 AVRIL 2025

LISTE DES MAISONS DU PRISONNIER ET DU DÉPORTÉ ET ANNEXES

Département	Maison Départementale	Commune	Adresse	Téléphone
Ain	BOURO	MEURVILLE	2, rue des Capucins 1, rue des Mirrors de la Vallée	276 300
Alger	LAON	CHAMON	20, rue de la République	777
		TRIERIA	21, av. de Valenciennes	192
		MITROS	1, av. de Valenciennes	
		SCAMUNTIN	15, rue de l'Étoile	2520
		SOUSSON	22, rue de la Colonne	891
Alier	MOULINS	MONTEAIGON	18, rue Voltaire	1134
		VEHLY	8, rue Louis-Bouillay	1378
Essais-Alpes	DIGNE	VEHLY	11, rue de la Gare	489
Hautes-Alpes	GAP	LE BOURG	1, rue de la Gare	485
Alsace-Moselle	NICE	WILLINGEN	1, rue de la Gare	883, 884
		SAINTES	24, av. de Valenciennes	72
		SARRE	1, av. de Valenciennes	845-27
		GRAND	1, rue de la Gare	483-51
		GRAND	1, rue de la Gare	
Ardenne	PRIVAS	ANNONAY	1, av. de Valenciennes	8-91
		LE BOURG	1, av. de Valenciennes	
		LE BOURG	1, av. de Valenciennes	
Ardenne	CHARLEVILLE	FOURMONT	1, rue de la Gare	2265
		REHÉL	1, rue de la Gare	202
Ardenne	FOIX	REHÉL	1, rue de la Gare	5-17
Ardenne	TROYES	REHÉL	1, rue de la Gare	25-34
Aude	CARCASSONNE	REHÉL	1, rue de la Gare	
		REHÉL	1, rue de la Gare	
		REHÉL	1, rue de la Gare	
Aveyron	RODEZ	REHÉL	1, rue de la Gare	11-44
		REHÉL	1, rue de la Gare	994-65
		REHÉL	1, rue de la Gare	187
Bas-Rhin	MARSTILLE	REHÉL	1, rue de la Gare	Col. 05-30 et 12 suite
		REHÉL	1, rue de la Gare	
		REHÉL	1, rue de la Gare	
Bas-Rhin	CAEN	REHÉL	1, rue de la Gare	13-44
		REHÉL	1, rue de la Gare	279
		REHÉL	1, rue de la Gare	
		REHÉL	1, rue de la Gare	
Bas-Rhin	AURILLAC	REHÉL	1, rue de la Gare	59-41
		REHÉL	1, rue de la Gare	815
		REHÉL	1, rue de la Gare	79
Bas-Rhin	ANGOULÈME	REHÉL	1, rue de la Gare	269
		REHÉL	1, rue de la Gare	12-72
Bas-Rhin	LA ROCHELLE	REHÉL	1, rue de la Gare	
Bas-Rhin	BOURGES	REHÉL	1, rue de la Gare	476 et 700
		REHÉL	1, rue de la Gare	16-18
		REHÉL	1, rue de la Gare	181
		REHÉL	1, rue de la Gare	4-20







L'ECHO DE L'ADPGHD
N° 76 AVRIL 2025

ECHOS D’HEMER et de DORTMUND



Ce lundi 14 avril 2025, anniversaire de la libération du camp principal du stalag VI A, Régine et Karl-Heinz HESSLING, ont déposé une couronne de fleur, comme ils le font fidèlement chaque année.

Nous qui sommes loin d’HEMER, les en remercions.

&&

Comme chaque année, et depuis plus de 10 ans, Régine et Karl participent le Vendredi Saint officiellement à la commémoration au mémorial avec la crypte du Bittermark et du Rombergpark de Dortmund.

Parmi les 230 personnes assassinées par la Gestapo de Dortmund le Vendredi Saint 1945, il y avait **Gustave Blondel VI A 26259** (troupe de théâtre) et **Chadirac Léon VI A 15132**.

Madame Nicole Godard, présidente de l'ANMTF et de la FNVRCNTF, m'a remis vendredi dernier la médaille commémorative du 80ème anniversaire de la libération des camps.

...

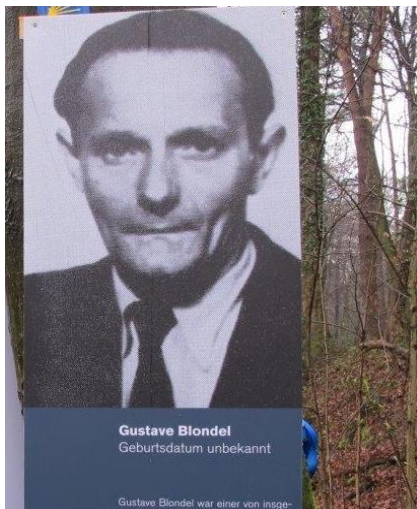


L'ÉCHO DE L'ADPGHD

N° 76 AVRIL 2025



Léon CHADIRAC



Gustave BLONDEL

...



Dans le N° 52 de l'Echo d'avril 2023, cet la commémoration de cet évènement avait déjà été rapporté.

Voici ce qu'Antoine RETAILLEAU a rapidement recueilli sur ce triste épisode :

Gustave BLONDEL VI A 26259

La banque de données de l'ADPGHD nous donne déjà quelques indications.

Il a été immatriculé au VI A (Mld VIA 271 de fin août 1940) après avoir été capturé au Touquet le 23 mai 40.

Il était toujours au VI A lors de la restructuration du WK VI fin 42 et a été transféré au VI D en mars 43. La meldung (Mld VIA 1773 pg1) est sur le NAS : 2021-11/2021-11-02/originaux/2021-11-02-Nicole. Cette Mld ne donne pas d'indication sur le Kreis de départ.

La présentation sous la photo envoyée par Régine donne une autre indication (traduction Google) :

Gustave Blondel était l'un des 25 Français qui avaient fondé une troupe de théâtre pour les travailleurs civils étrangers à Iserlohn. Probablement par dénonciation, ils ont été soupçonnés d'espionnage. Le 18.2.45, le groupe a été arrêté lors d'une représentation par un commando de la Gestapo de Dortmund et emmené au quartier général à Hörde, où ils ont été massivement maltraités. Les aveux extorqués ont été à la base du meurtre de presque tout le groupe à la mi-mars 1945 dans le Bittermark.

Début 45 lorsqu'il a été arrêté, il s'occupait donc de théâtre avec des civils à Iserlohn. On peut penser qu'il avait opté plus tôt pour le statut de travailleur "transformé" (Il n'était donc plus protégé par la convention de Genève de 1929, et il était justiciable comme tout citoyen allemand, les lois nazies sont appliquées aux travailleurs transformés).

Allant dans le même sens, un document d'Arolsen Archives (noté dans la BdD) le situe également à Iserlohn de mai 44 à février 45 et précise le nom de son employeur. ...

DocID: 70670700

Allgemeine Ortskrankenkasse für den Stadt- u. Landkreis Iserlohn in Iserlohn		ITS 044		Nationalität: Frankreich	
Name	Vorname	geb. am geb. in	versichert vom - bis	Arbeitgeber	Verbleib
Blondel	Gustav	12.10.03 Lille	27.5.44-3.2.45	I.H. Dahmen & Co. Iserlohn	



Deux autres documents d'Arolsen Archives :
 DocID: 70598075 (dans la BdD) date son décès d'avril 45
 DocID: 76708262 (GUSTAV BLONDEL) (à ajouter à la BdD) indique qu'il a été "retrouvé mort" dans le Romberg-Park.

arb. Nr. 211/7
 Formar G19 - - - - G1
 Sterbeurkunde **ITS 183**
 (Standesamt Dortmund-Wellinghofen - - - - - Nr. 148/1951)
 Der französische Staatsangehörige Gustav Blondel -
 - - - - - Religion nicht bekannt -
 wohnhaft Wohnort nicht bekannt - - - - -
 ist am im April 1945 - - - - - um - - - - - Uhr - - - - - Minuten
 in Dortmund, Romberg-Park tot aufgefunden verstorben
 worden.
 - - - - - Geburtsort -
 - - - - - nicht bekannt. - - - - -
 (Standesamt - - - - - Nr. - - - - -)
 Vater: Nicht bekannt. - - - - -
 Mutter: Nicht bekannt. - - - - -

- - - - - Familienstand: Nicht bekannt. - - - - -
 - - - - -
 Dortmund - - - - - den 21. Dezember 19 51
 Der Standesbeamte
Freimann
 (Freimann)
 Gebührenfrei
 Verlag: Druckerei Wolf & Co. KG, Dortmund, Augustenstraße 10/12

Dans la banque de données du site, il est indiqué "Travail forcé". (*Avons-nous un document qui atteste d'un jugement et d'une condamnation ou est-ce une formulation générale ?*)

Le site Mémoire des Hommes le nomme dans la base des militaires décédés pendant la seconde guerre mondiale où il est déclaré fusillé en avril 45 et dans la base des morts en déportation.

Comme sources deux côtes du PAVCC sont indiquées :

- AC 21 P 24853
- AC 21 P 427005

(Il est possible que le PAVCC possède un dossier sur lui. A demander avec la fiche CNIPG).

...



... **Léon CHADIRAC VI A 15132**

Il nous est connu par son immatriculation : Mld VIA 279 du 31 juillet 40. Il a été capturé à Lille le 31 mai 40. Il est qualifié de kettenschweisser ? (Google traduit soudeur à la chaîne ?) Ce que semble confirmer la présentation sous son portrait.

(Photo de Régine)

Le soudeur de formation de Saint-Amand-les-Eaux fut fait prisonnier de guerre le 31 mai 1940 et envoyé au camp de travail forcé STALAG VI A à Herne comme travailleur forcé. Plus tard, il est venu à Lippstadt et Dortmund. Le 22 mars 1945, Chadirac est accusé d'appartenir à un groupe de résistance communiste. Il est accusé d'écouter Radio Londres et de relayer des informations. Il ne reverra plus jamais sa femme et sa fille de cinq ans. Léon Chadirac a été assassiné à Bittermark pendant la semaine de Pâques 1945.

L'indication de Lippstadt permet de le repérer fin 42 lors du passage administratif au VI D ; Mld VI A 1667 pg 8. (En lecture sur le site)

Sa fiche Mémoire des Hommes indique qu'il est mort pour la France le 10-03-45 à Heurde (qu'il faut lire HOERDE ou HÖRDE comme pour Blondel)

Les dates et lieux semblent différentes selon les sources mais il y a eu plusieurs dates et sites de massacres en mars 1945.

Sur le site : <https://www.dortmund.de/themen/dortmund-historisch/gedenkveranstaltung-in-der-bittermark/geschichte/> (cliquez sur " traduire" pour lire ce texte)

On comprend qu'il y a eu plusieurs sites d'exécution et que les victimes ont ensuite été réunies sur le site de Bittermark.

Peu avant la fin de la guerre, la Gestapo de Dortmund a assassiné un total de 76 personnes lors de trois fusillades de masse dans la région de Bittermark en mars 1945. Dans la nuit du Vendredi saint, les massacres ont continué dans le parc de Romberg. Au cours des nuits suivantes, environ 150 personnes furent fusillées dans six cratères de bombes et sur un site ferroviaire près du siège de la Gestapo.

Les premiers rassemblements commémoratifs pour les victimes de la Gestapo de Dortmund ont eu lieu dès août 1945. Peu après, des monuments commémoratifs ont été érigés sur les fosses communes. En 1954, les corps des victimes furent finalement réinhumés dans une tombe honorifique nouvellement créée sur le terrain de jeu ...



... Un an plus tard, les travaux commencèrent pour un nouveau et grand mémorial au centre du complexe, dans la crypte duquel une victime française des exécutions de masse fut enterrée le Vendredi Saint 1958. Le mémorial fut finalement achevé en 1960. À ce jour, les événements commémoratifs organisés chaque année le Vendredi Saint à ce mémorial sont les plus importants de Dortmund.

(Rien dans Arolsen Archives)

Renseignements donnés par la famille :

A Lippstadt, il travaillait pour la firme Union et se trouvait dans le lager de la firme :
"den Kettenschmied Leon Chadirac aus Lippstadt, Gemeinschaftslager der Firma Union, "

Le site Mémoire des Hommes donne une cote pour Léon Chadirac : AC 21 P 40915

Dans l'article en fichier joint sur le Mémorial Bittermark, Antoine a repéré deux noms :

Maurice BRULEIN

Un document (voir fichier joint) nous apprend qu'il a été immatriculé au XI B 62714 avant d'être transféré au VI A puis au VI D et de choisir le statut civil (transformé) en juillet 43. Il se retrouve alors à Iserlohn où il est raflé en février 45 probablement lors de la représentation théâtrale impliquant Gustave Blondel.

Il est passé du VI A au VI D en avril 43. Mld VIA 1860 pg2 sur le NAS : 2021-11/2021-11-02/originaux/2021-11-02 Christine Meunier/Mld VIA 1860.

On retrouve Brulein sur le même document Arolsen que Blondel, qui confirme leur présence à Iserlohn.

Brulein	Maurice	St. Pierre	1.9.09	24.6.44-21.1.45	Iserlohn
		Flers			H.Gösser Söhne
Bourdeau	René	Belogne	15.3.24	15.2.43-21.2.45	Iserlohn
					Karl Hansen
Blondel	Gustav		12.10.03	27.5.44-3.2.45	Iserlohn
					I.H.Dahmen & Co.



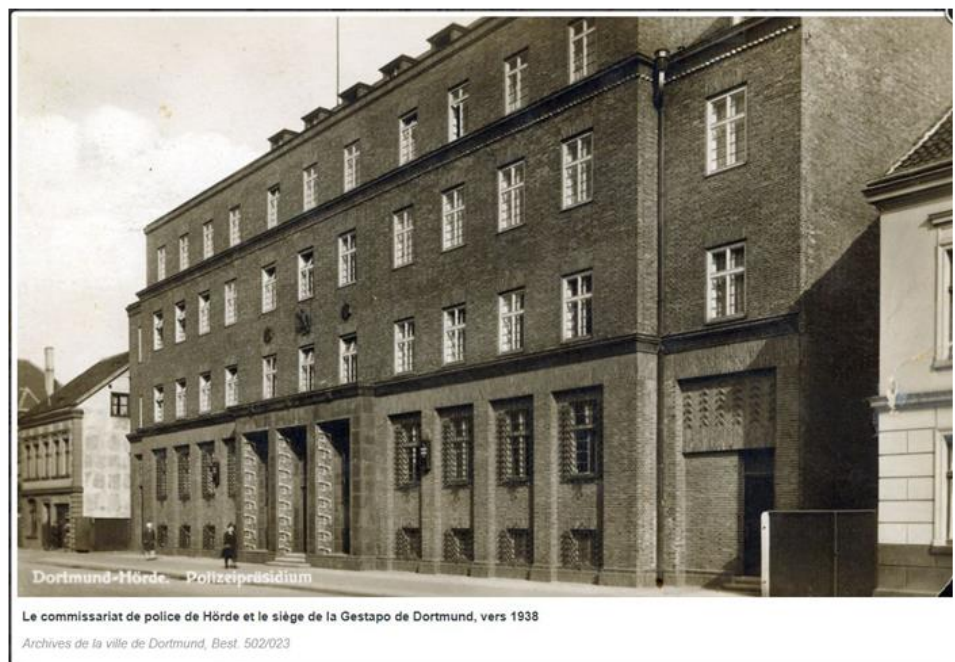
... Au PAVCC deux côtes : AC 27 P1654 et AC 27 P 9348

Léon DELOOR

- Léon Deloor-Durcic
- Leon Deloor^[5], französischer Kriegsgefangener und Zwangsarbeiter des Werkes Westfälische Union in Lippstadt^[15]

Léon DELOOR travaillait à Lippstadt à l'Union Werk avec Léon Chadirac. Il est indiqué PG puis travailleur forcé dans un second temps. Il a comme Chadirac accepter la "transformation". Nous devrions retrouver sa trace dans les meldungen.

En photographie, le site du siège de la Gestapo Benninghofer strasse 16-18 à HÖRDE



Pendant la dictature nationale-socialiste, la cave de la Hörder Gestapo se trouvait dans le commissariat de police de la Benninghofer Strasse. Les meurtres de Rombergpark et de Bittermark en 1945 ont été organisés depuis le poste de police. Le mémorial Bittermark et une plaque commémorative au poste de police commémorent ces crimes.

...



Pour en savoir plus, appuyez sur la touche Ctrl et cliquez sur les liens ci-dessous :

Sur le mémorial : <file:///C:/Users/olivi/Downloads/Memorial%20Bittermark.pdf>

Sur Lèon DELOOR : <file:///C:/Users/olivi/Downloads/Leon%20DELOOR-1.pdf>

Sur Lèon CHADIRAC : [file:///C:/Users/olivi/Downloads/Chadirac%20Leon %20infos%20internet.pdf](file:///C:/Users/olivi/Downloads/Chadirac%20Leon%20infos%20internet.pdf)

Sur Maurice BRULEIN :

<file:///C:/Users/olivi/Downloads/PG%20BRULEIN%20Maurice%20XI%20B%2062714.pdf>

Christian LASSEUR communique :

Ils reviennent ... 60 'Little Ships' britanniques qui ont participé à l'opération 'Dynamo', seront du 22 au 26 mai à Dunkerque pour le 85e anniversaire de l'évacuation des 338 000 soldats britanniques et français, aussi pour le 80e anniversaire de la libération de Dunkerque, l'une des dernières villes libérées. Quelques points du programme ...

- Accueil de la flottille des « Little Ships » et exposition de véhicules militaires : mercredi 21 mai,
- 6e colloque international des Villes Mémoires : « Les enjeux du devoir de mémoire auprès des jeunes, 80 ans après la Libération » : du jeudi 22 et vendredi 23 mai,
- Reconstitution camps militaires, exposition de véhicules militaires, performance artistique live : du vendredi 23 mai au dimanche 25 mai,
- Mapping Memory : du jeudi 22 au dimanche 25 mai,
- Parade historique : dimanche 25 mai,
- Départ de la flottille des « Little Ships » pour le Royaume-Uni : lundi 26 mai.

Voir :

[Dunkerque ... 2025](#) et [En anglais ... voir en haut 'Traduire'](#)

LE PETIT MOT DU BUREAU

Si vous aussi vous avez un souvenir, une anecdote, un ressenti, une enquête, un petit écrit, un témoignage à partager, une invitation à la lecture, une information, un article, une photo, etc..., contactez Christine Meunier adpghd@orange.fr qui l'enverra à l'Echo pour la publication.

Si vous avez du temps libre ! Venez rejoindre les nombreux adhérents qui constituent nos équipes, et travaillent pour le profit de tous, en participant à votre rythme à la saisie des meldungen, ou dans un autre groupe de travail. Le parrainage est une solution qui vous aidera si vous tentez l'aventure.